



CTMEN du 3 novembre 2020

Déclaration liminaire de la FSU

Ce CTMEN se tient alors que la menace terroriste islamiste a frappé notre ministère le 16 octobre dernier. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie en charge de l'enseignement moral et civique au collège de Conflans Sainte-Honorine, a été assassiné pour avoir fait dignement et simplement son travail.

Le terrorisme islamiste a choisi de s'attaquer au cœur de notre société, à tous ces hommes et ces femmes, nos collègues, qui ont fait de leur métier l'enseignement des savoirs, l'initiation au débat argumenté et au respect du point de vue différent de l'autre, le développement de l'esprit critique de la liberté de conscience. C'est ceci qui a été visé.

C'est donc toute la communauté éducative, personnels mais aussi familles et élèves, qui est profondément atteinte et endeuillée, et au-delà l'ensemble de la société. L'assassinat lâche et abject d'un enseignant porte aussi attaque aux principes fondamentaux de la République.

La FSU réitère sa demande solennelle que chacun s'abstienne de toute instrumentalisation politique. Elle a refusé et refusera toute stigmatisation des musulmans. Cela ne ferait que renforcer la fracturation de la société, reculer les valeurs qui fondent le vivre-ensemble dans notre société et alimenter toutes les haines dont sont porteuses les idéologies obscurantistes et réactionnaires. La FSU ne lâchera rien sur la nécessité d'apporter partout, pour tous, l'instruction, la raison, la réflexion et tout ce qui permet de construire l'autonomie de jugement.

Cet attentat a été commis au nom de l'islamisme intégriste. Pour la FSU, c'est bien cette idéologie et celles et ceux qui la portent qui doivent être combattus sans relâche.

La lutte contre le terrorisme islamiste et la défense de nos valeurs républicaines impliquent du discernement et de la réserve auxquelles le ministre a manqué lorsqu'il a stigmatisé l'université, une organisation de jeunesse ou encore une organisation politique. Aucun amalgame n'est acceptable ! Pour la FSU, c'est aussi en faisant vivre les valeurs d'égalité et de solidarité sur l'ensemble du territoire que nous combattons ces idéologies. La réponse éducative est centrale pour mettre en œuvre la cohésion sociale aujourd'hui mise à mal.

Juste avant le dernier week-end de vacances scolaires, le ministre a cru bon d'annuler le temps d'échange entre les personnels initialement prévu pour préparer l'hommage à Samuel Paty dans les écoles et établissements, mettant à mal les organisations trouvées, et réduisant celui-ci dans les faits à une simple minute de silence, pas nécessairement préparée avec les élèves.

Ce mépris des personnels et cette décision autoritaire désorganisent encore davantage l'école alors qu'il faudrait au contraire de la sérénité et de la confiance dans les personnels qui la tiennent à bouts de bras depuis mars dernier.

Malgré la cacophonie de la rue de Grenelle, la communauté éducative a tenu à rendre hier un hommage digne de ce nom à Samuel Paty, y compris parfois en étant contraints de recourir à la grève. À travers cet hommage, les personnels et les élèves ont dit ensemble leur émotion, leurs pensées en direction de la famille et des proches de notre collègue, et aussi qu'ils n'oublieraient pas qu'un professeur a été assassiné lâchement pour avoir exercé ses missions. Le

ministre n'a pas permis à tous les personnels de se réunir pour préparer cette journée et faire remonter leurs besoins en termes de protection et de formation. Il faudra pourtant qu'il le fasse rapidement et apporte des réponses à la hauteur.

En effet, en plus de la menace terroriste, la situation sanitaire exige aussi des réponses plus ambitieuses que l'esquive devenue habituelle que révèle l'expression « dans la mesure du possible ».

Les vacances scolaires se sont achevées alors que le pays entre dans un nouvel épisode de confinement, moins strict qu'en mars et avril dernier puisque les écoles et les établissements restent ouverts pour l'accueil des élèves et assurer la permanence et la continuité du service public d'éducation.

Cette situation épidémique à la force renouvelée appelle un retour critique sur ce qui a été fait et n'a pas permis la contrôler. La FSU a porté des revendications notamment en matière de travail en demi groupes, de limitation des brassages d'élèves dans des locaux aux configurations par nature contraintes, de recrutement suffisamment d'AED, d'agents territoriaux, d'enseignant-e-s par le recours généralisé aux listes complémentaires, et de mise à disposition gratuitement des masques chirurgicaux tant pour personnels que pour les élèves.

Or les seules mesures supplémentaires sont le port du masque à partir de 6 ans et la « limitation au maximum » du brassage des élèves avec, dans le second degré, « une seule salle par classe dans la mesure du possible ».

La situation est connue depuis des mois. Il est avéré que les lieux scolaires sont aussi propices aux contaminations. Pour la FSU, il est donc inadmissible que rien n'ait été préparé pour permettre de travailler en présentiel en toute sécurité : outre les recrutements supplémentaires, pas d'allègement des programmes, pas de plan d'urgence pour réquisition de locaux, insuffisance de moyens pour l'investissement en matériel supplémentaire afin de permettre le travail à distance quand celui-ci est indispensable, notamment pour les collègues reconnus comme vulnérables...

Si aucune mesure d'ampleur ne devait être prise, les cas de contamination risquent de se multiplier avec le risque certain de voir des établissements fermés, ceci au détriment de tous les élèves et en particulier les plus fragiles. Et le ministre en porterait la responsabilité faute d'anticipation et de prise en compte des demandes formulées très tôt par la FSU.

Le ministre serait bien inspiré d'entendre que, dans l'unité la plus large, « *les organisations FSU, FNEC FP-FO, SUD Education, UNSA Education, Sgen-CFDT, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN, FCPE et UNL considèrent que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées.* » Et qu'elles lui demandent de « *procéder au recrutement de ces personnels dès maintenant, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire.* »

Pour la FSU, au-delà des effets d'affichage du Grenelle de l'Éducation, il faut que toutes les mesures concrètes nécessaires soient prises rapidement.

Cela passe par une revalorisation ambitieuse des carrières et des rémunérations de tous les personnels de tous les métiers de l'éducation pour reconnaître enfin leurs qualifications, leur travail et leur engagement quotidiens pour le service public d'éducation. Ceci implique également l'abandon du projet du ministre de supprimer 1 800 postes dans le second degré à la prochaine rentrée et, à l'opposé, par un recrutement massif de personnels (enseignant-e-s, AED, personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, et d'encadrement).